

Crédits formation - Ecole doctorale SHOS
(vote des conseils du 12 juin 2009 et du 3 décembre 2010)

Activité de formation doctorale	Nombre de crédits
1. Publication d'un article dans une revue scientifique à comité de lecture	10
2. Participation à un congrès / séminaire national ou international avec présentation d'un papier ; publication d'un working paper	5
3. Suivi de cours (tous types de cours ouverts et destinés aux doctorants organisés par l'université de Rennes 1, l'INRA ou Agrocampus Ouest)	1 crédit par 2 heures
4. Présentation de son travail en séminaire (journée de l'ED SHOS, tous séminaires, atelier, présentation devant un comité de thèse).	2
5. Participation aux doctoriales (PRES UEB)	5
6. Suivi de séminaire, workshop, congrès, colloques	1 crédit par ½ journée
7. Participation à l'organisation de manifestation scientifique	Entre 2 et 5, selon degré de participation <i>(2 si participation seulement logistique, jusqu'à 5 si implication scientifique réelle)</i>
8. Stage doctoral à l'étranger – mobilité internationale	5 crédits
9. Formation en langue étrangère de haut niveau	10 crédits
10. Formation professionnalisante ou stage professionnel (CIES, formations transversales)	Entre 5 et 10 crédits
11. Contrat CIFRE, Monitorat (64 heures equiv. TD), Vacations d'enseignement	3 crédits /an (10 crédits maximum sur la durée de la thèse)
12. Activité de secrétariat d'examen en faveur des étudiants handicapés	3 crédits

Ces règles s'appliquent progressivement depuis septembre 2009 :

Chaque doctorant inscrit en 1^{ère} année, du 1er septembre 2009 au 30 juin 2010 devra justifier de 30 crédits

A la fin des 3 années de doctorat.

Toute dérogation pour prolonger la thèse au-delà de la durée normale de 3 années sera conditionnée à l'obtention des 30 crédits formation.

En pratique,

Chaque année, au 1^{er} juin, les doctorants fourniront à l'Ecole doctorale le formulaire récapitulatif, complété par leurs soins, signé de leur directeur de thèse.

Un relevé des crédits acquis en cours de doctorat pourra être remis aux étudiants après soutenance, en même temps que le diplôme.

Toute formation demandant à être validée et non-répertoriée ci-dessus, fera l'objet d'un avis conjoint du directeur et des directeurs-adjoints de l'ED .

Année universitaire 2011-2012

Nom :

Prénom :

Unité de recherche :

Année de thèse :

Activité de formation doctorale suivie au cours de l'année universitaire	Intitulés, dates, références, nb d'heures (cours) (à remplir par l'étudiant)	Crédits ECTS (à remplir par l'ED)
Publication d'un article dans une revue scientifique à comité de lecture		
Participation à un congrès / séminaire national ou international avec présentation d'un papier ; publication d'un working paper		
Suivi de cours doctoraux (tous types de cours ouverts et destinés aux doctorants organisé par l'université de Rennes 1, l'INRA ou Agrocampus Ouest)		
Présentation de son travail en séminaire (journée de l'ED SHOS, tous séminaires, atelier, présentation devant un comité de thèse).		
Participation aux Doctoriales (PRES UEB)		
Suivi de séminaires et workshop		
Participation à l'organisation de manifestation scientifique		
Apprentissage d'une langue étrangère		
Stage doctoral à l'étranger – mobilité internationale		
Formation professionnalisante ou stage professionnel ,		
Convention CIFRE, monitorat, vacances,		
Secrétariat d'examen en faveur des étudiants handicapés		

Date

Signature étudiant

Date

Signature directeur de thèse

Date

Visa direction ED